



Premières mesures de l'impact économique de la crise COVID dans la région mulhousienne

Bilan du 1^{er} semestre 2020



A RETENIR

- **La crise a cassé net la croissance de l'emploi en vigueur depuis 2015.**
- **En un semestre, m2A a perdu 4 300 emplois salariés ; la baisse est nettement plus marquée qu'au niveau national.**
- **Sont particulièrement touchées par ces baisses d'effectifs les activités de services marchands (transports, hôtellerie-restauration, services aux entreprises : -1 200 postes de travail) et l'intérim qui a lui seul a perdu plus de 2 280 postes.**
- **Les premiers touchés sont les CDD courts qui n'ont pas été conclus ou renouvelés, notamment dans le secteur de l'Hôtellerie-Restauration.**
- **En conséquence, la masse salariale versée aux salariés est en forte baisse, ce qui ne sera pas sans conséquences sur la consommation (donc la vigueur de la reprise) et les recettes fiscales.**
- **Le nombre d'établissement recensés par l'URSSAF indique une forte baisse d'établissements au deuxième trimestre 2020**
- **A la fin du deuxième trimestre 2020, on ne constate de sursaut que dans les activités de la construction, du commerce et du transport-entreposage. Hormis dans la construction, les effectifs sont loin d'avoir rattrapé leur niveau de 2019.**

Les sources

Comme d'habitude, les données présentées sont intégralement issues de l'URSSAF et doivent être considérées comme provisoires. Elles sont susceptibles d'évoluer à la marge en fonction des corrections apportées par les services de l'URSSAF.

A savoir

Les données de l'URSSAF ne comprennent que les postes tenus par des salariés du secteur marchand (employés par des entreprises cotisant au régime général de la sécurité sociale). Les agents des fonctions publiques et les indépendants ne sont donc pas concernés par les données analysées dans ce document.



SOMMAIRE

A retenir	02
4 indicateurs d'impact dans m2A	04
Les effectifs salariés	04
La masse salariales versée	04
Les embauches	05
Les effectifs d'établissements URSSAF	05
Zoom : l'impact sur les autres territoires	06
Aux échelles départementales et régionales	06
A l'échelle des aires urbaines	06
A l'échelle des EPCI	06
Les évolution de l'emploi par secteur	07
Les activités industrielles	07
Les activités de la construction	07
Les activités commerciales	07
Les activités de services marchands	07
Les activités de services non marchands	08
L'intérim : un effondrement	08
Les recrutements	09
Dans l'industrie	09
Dans la construction	09
Dans le commerce	10
Dans les services marchands	10
Dans les services non marchands	10
Evolution de la masse salariale versée	11
La masse salariale industrielle orientée à la baisse	11
La masse salariale du commerce est légèrement décroissante	11
Reprise de la masse salariale de la construction	11
Les «autres services» en légère baisse	11
La masse salariale des services marchands en baisse	12
Un effondrement de la masse salariale dans l'intérim	12
Evolution du nombre d'établissements	13
Un nombre décroissant d'établissements	13
Des évolutions sectorielles différentes	13
Répartition sectorielle des établissements	13
Quelles capacités de rebond ?	14
Conclusion	15



4 indicateurs d'impact de la crise

L'année 2019 s'était achevée sur un bilan en demi-teinte : au second semestre les effectifs salariés étaient plutôt orientés à la baisse, mais globalement l'emploi se maintenait à un haut niveau. La COVID a introduit une rupture brutale. Les premiers indicateurs montrent qu'au 1^{er} semestre 2020, les effets se font lourdement sentir : l'intérim s'effondre et les services marchands comptent nettement moins d'emplois. Le nombre d'embauches baisse radicalement tout comme la masse salariale versée. De plus, fait nouveau par rapport au 1^{er} trimestre 2020, un bien moindre nombre d'entreprises apparaissent dans les comptes de l'URSSAF, ce qui pourrait témoigner d'une croissance de défaillance d'entreprises.

Les effectifs salariés

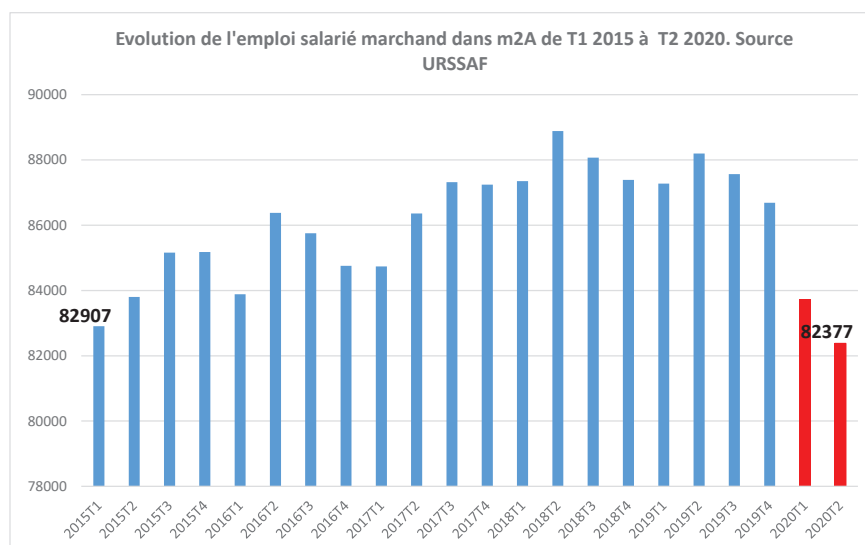
Cette fois-ci, à la fin du mois de juin 2020, la baisse des effectifs salariés de m2A a totalement effacé les gains en emplois réalisés depuis la reprise de 2015.

Avec 82 377 emplois salariés seulement, le niveau d'emploi est revenu à son niveau de 2014.

Depuis la fin décembre 2019, 4 300 emplois ont été perdus.

Cette baisse de 5% des effectifs est largement supérieure à celle constatée en France, qui n'est « que » de 2%.

Cela s'explique par la nature des activités dans m2A qui sont plus exposées : industrie, services et surtout intérim y sont fortement présentes.

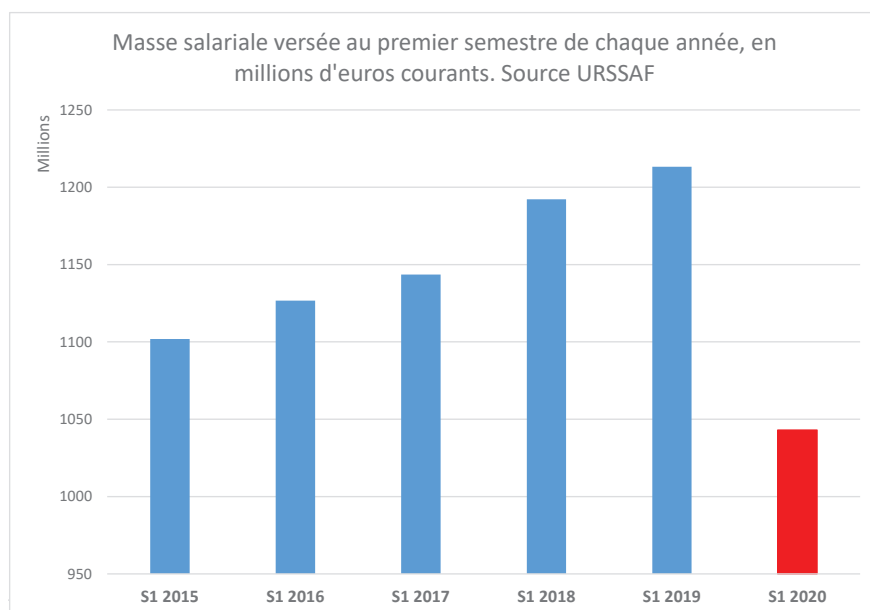


La masse salariale versée

La masse salariale versée par les entreprises privées de m2A a une forte variabilité trimestrielle. C'est pourquoi il est préférable de mettre en perspective la masse salariale versée au 1^{er} semestre 2020 avec celle versée au premier semestre des années précédentes.

Alors qu'elle était croissante de 2015 à 2019, plus ou moins en proportion avec la croissance de l'emploi, la masse salariale versée au 1^{er} semestre 2020 accuse **un recul de 14%** par rapport au 1^{er} semestre 2019.

Cela représente plus de 170 millions d'euros de moins injectés dans l'économie locale ! Même compensée en partie par les allocations chômage, cette perte de revenus se traduira probablement dans la consommation et dans les recettes fiscales locales assises sur la masse salariale.



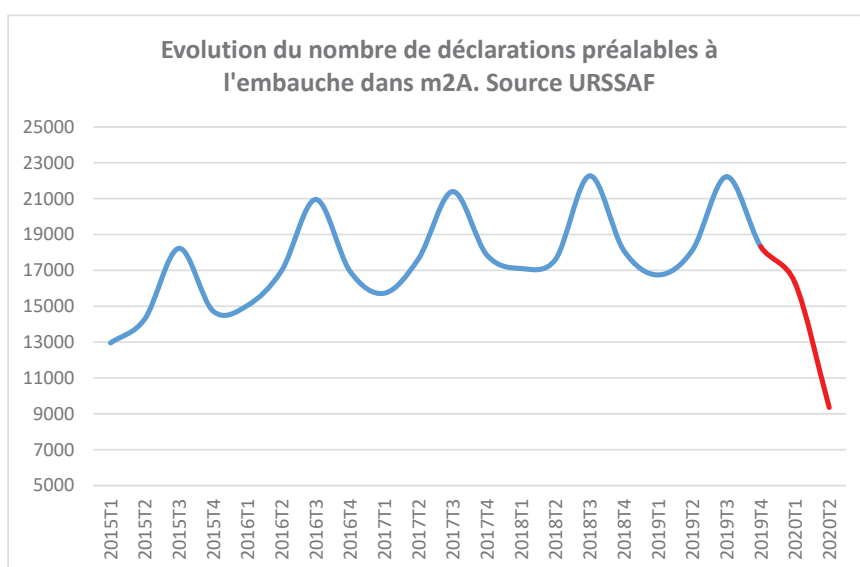


Les embauches

Au-delà des postes perdus, se pose la question de l'accès à l'emploi car le nombre de recrutements au cours du 1^{er} semestre connaît une très forte baisse, qui s'intensifie au 2^{ème} trimestre, alors qu'il était sur une pente croissante depuis 2015.

Au second trimestre 2020, l'URSSAF n'a enregistré que 9 350 déclarations pour une moyenne trimestrielle sur la période 2015/2019 de 16 900.

C'est dire que **l'offre d'emploi a quasiment été divisée par deux** alors que la France a été déconfinée à partir de la mi-mai 2020.

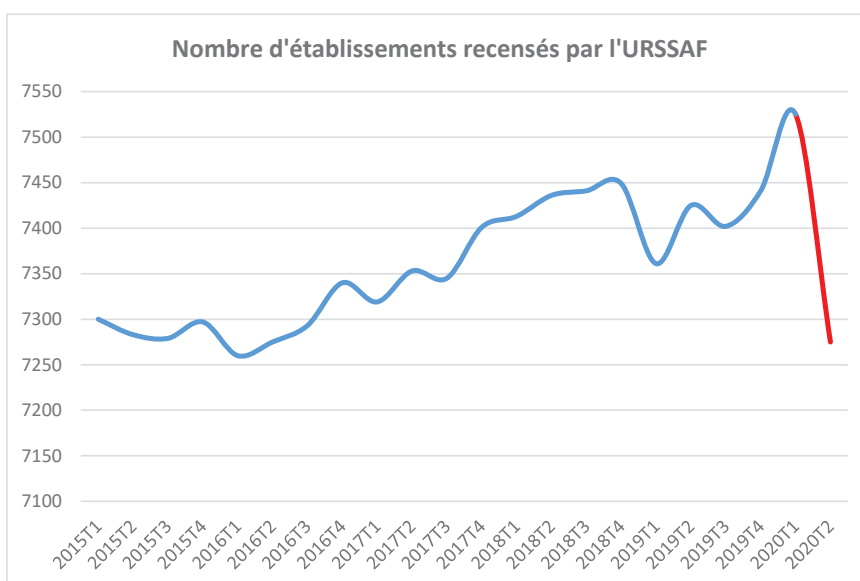


Les effectifs d'établissements

Le 1^{er} trimestre 2020 n'avait pas vu de changement significatif du nombre d'établissements ayant un compte URSSAF. Une légère croissance du nombre d'établissements était constatée.

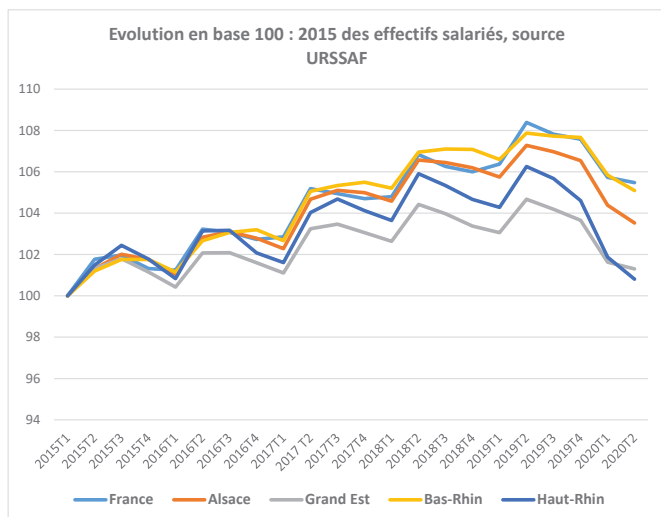
Les choses changent au second trimestre avec **une perte de 250 établissements**. Elle concerne avant tout les activités de services, marchands ou «non marchands».

Ces chiffres sont provisoires, mais ils indiquent sans doute une tendance qui va perdurer, dès lors que les entreprises vont devoir rembourser leur prêt garanti, que les mesures en faveur de l'activité partielle seront allégées etc.





Zoom : l'impact sur les autres territoires

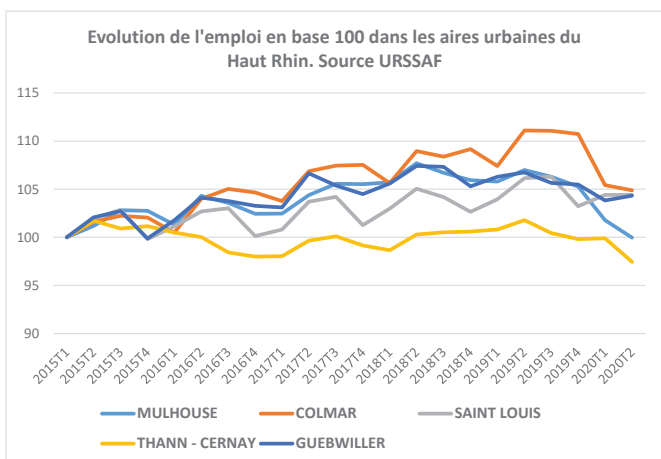


A l'échelle des départements et de la Région

Seul le Bas-Rhin, dont l'économie est diversifiée, connaît une baisse des effectifs salariés (-2,4%) à peu près conforme à la baisse nationale (-2% entre fin 2019 et fin juin 2020).

Le Haut-Rhin enregistre une très mauvaise performance avec une baisse de 3,6%. Dans le département, les effectifs salariés sont presque revenus à leur niveau de 2015.

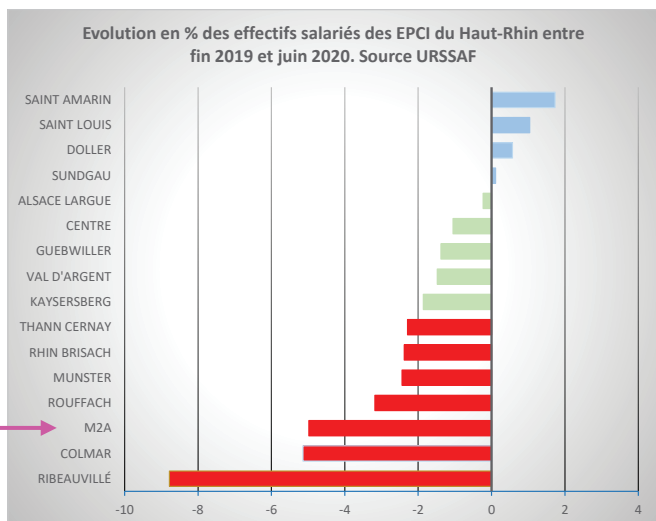
L'ensemble du Grand Est connaît une baisse de 2,3% entre le fin 2019 et la fin juin 2020. Et ce malgré le fait que certains territoires sont relativement «abrités», avec des activités peu touchées comme l'agriculture et l'agroalimentaire, ou une forte part d'emplois publics.



A l'échelle des aires urbaines.

3 territoires se distinguent :

- L'aire urbaine de Saint Louis qui réussit l'exploit de stabiliser le nombre d'emplois entre la fin 2019 et fin juin 2020 ;
- L'aire urbaine de Colmar qui avait une très forte croissance connaît la plus forte baisse : -5,3%, suivie par celle de Mulhouse (-5%)
- L'aire urbaine de Thann-Cernay connaît une baisse nettement moins forte de ses effectifs (-2,4%) et celle de Guebwiller réalise une bonne performance avec une baisse limitée à -1%



A l'échelle des intercommunalités

La situation se dégrade par rapport au 1^{er} trimestre. 6 EPCI avaient une croissance des effectifs salariés malgré la crise, ils ne sont plus que quatre. Hormis Saint Louis, il s'agit pour l'essentiel de territoires aux effectifs salariés faibles, à l'économie plutôt protégée.

- 5 autres limitent les baisses (moins de 2% de baisse, soit l'évolution nationale). Ils ont souvent un profil proche des premiers (sauf Guebwiller)
- 7 enfin connaissent de fortes baisses d'emploi : les deux principales agglomérations du département (Colmar et Mulhouse) et des territoires plus petits, mais dont l'économie est basée sur le commerce et le tourisme. Par exemple Ribeauvillé a perdu 378 emplois sur les 4 307 qu'il comptait fin 2019, dont 234 postes perdus dans l'hôtellerie-restauration.

Les évolutions de l'emploi dans m2A, par secteur

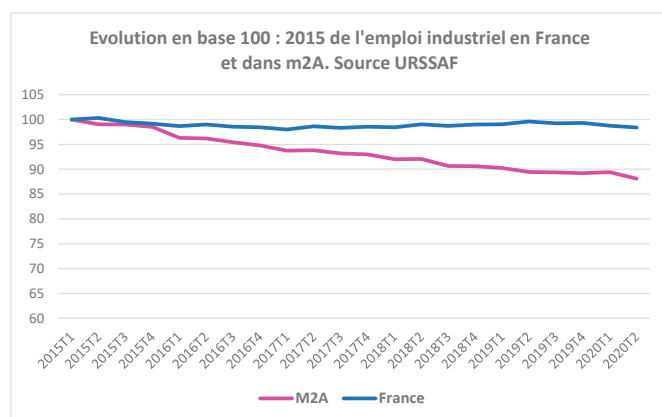
Les activités industrielles

L'industrie, qui avait maintenu ses effectifs au cours du 1^{er} trimestre 2020, les revoit partir à la baisse au cours du deuxième trimestre.

Au final, **depuis la fin 2019, 188 postes ont été perdus**, soit une baisse de 1,2%, légèrement plus élevée que celle constatée au plan national. (-0,9%)

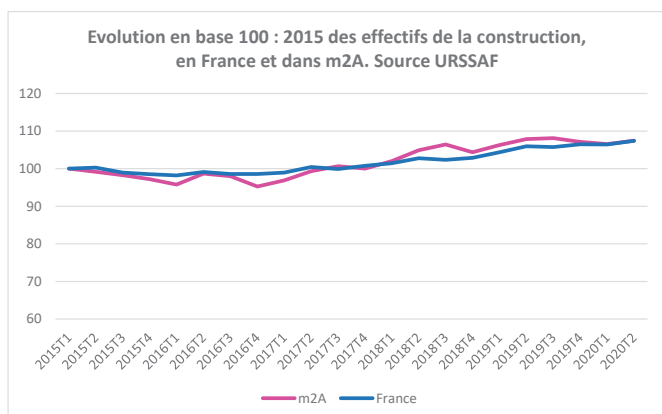
Une partie de ces pertes est de nature saisonnière comme les 84 postes perdus dans l'agro-alimentaire. Mais on relève aussi 31 postes de moins dans le travail des métaux, 37 dans l'énergie, l'eau et l'assainissement.

Les pertes sont pour l'heure toutefois limitées dans ce secteur, les mesures de soutien remplissant leur office.



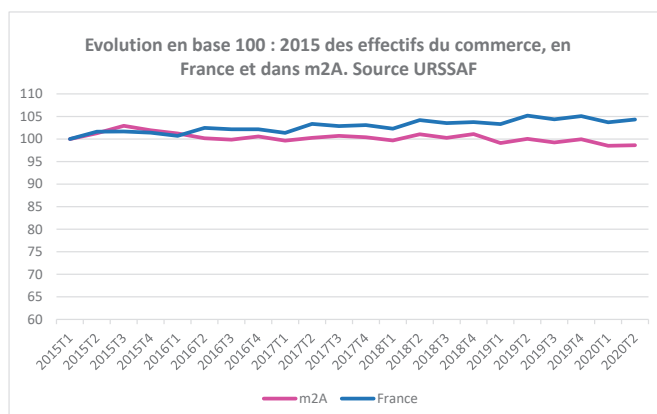
Les activités de la construction

Les évolutions locales des effectifs de la construction sont très proches des évolutions nationales. Après une très légère baisse au 1^{er} trimestre, **le secteur s'est repris** et a regagné quelques postes. Néanmoins cette reprise est inférieure à celle constatée au plan national (+0,3%/+0.9%)



Les activités commerciales

Après avoir perdu 215 postes au 1^{er} trimestre, **le secteur a regagné quelques salariés** (20) au second trimestre. Au final, sur le 1^{er} semestre, la perte est donc de 195 postes. Cette perte est conforme à la baisse enregistrée au plan national : -1,3%. Tout dépendra à l'avenir de la vigueur de la consommation et de la capacité des grands groupes, notamment dans l'habillement, à traverser la crise.

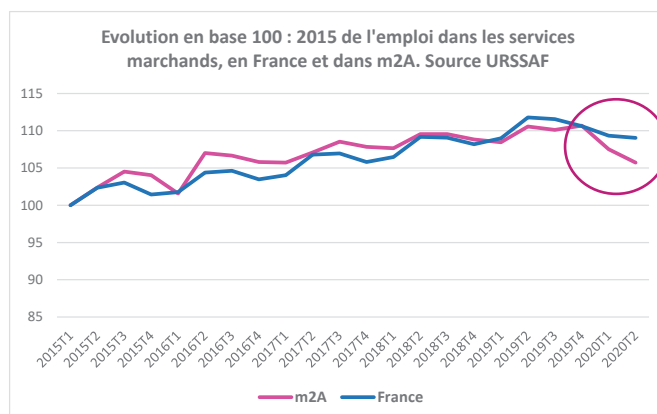


Les activités de services

La forte baisse de l'emploi dans les services marchands se poursuit avec un total de 1 221 postes perdus. L'écart avec les évolutions nationales s'accroît (-4.5% / -1.4% en France). Ces baisses sont concentrées dans 4 activités :

- le transport et l'entreposage: -319 postes
- l'hôtellerie-restauration -272 postes
- les services de soutien aux entreprises : -172 postes.
- Les activités scientifiques et techniques : -339 postes

Les activités qui avaient porté la croissance de l'emploi dans les services sont aussi celles qui sont les plus impactées par la crise. Les autres activités ont des effectifs à peu près stables, elles ne perdent que 119 postes au total.





A noter que les activités informatiques sont les seules activités de services qui ont maintenu leurs effectifs sur le 1^{er} semestre 2020.

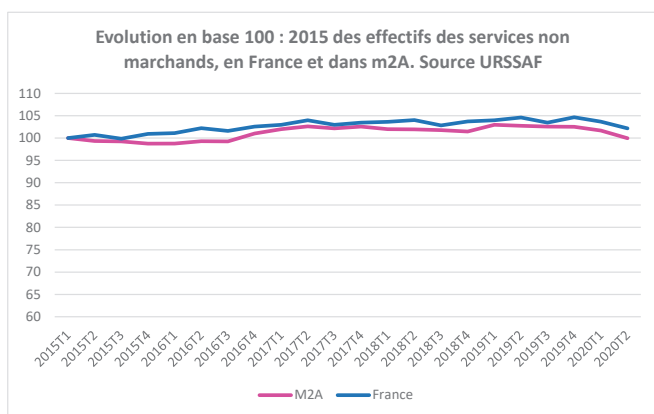
Les activités de services non marchands

La baisse des effectifs dans les services non marchands s'amplifie. La perte s'élève à 446 postes pour le 1^{er} semestre. L'évolution par rapport à fin 2019 est de -2,5%, ce qui est très proche de l'évolution nationale.

Les activités les plus impactées sont :

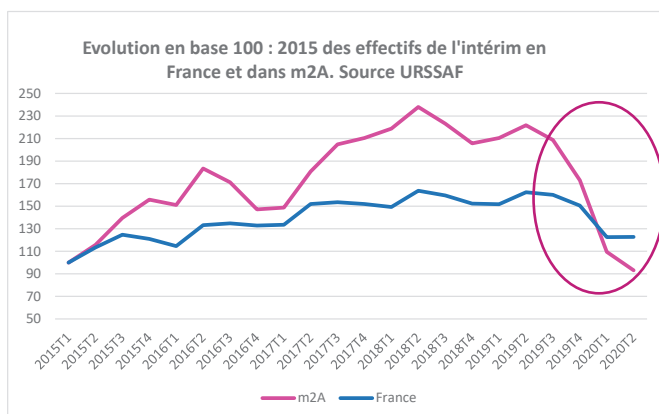
- L'action sociale : -76 postes
- les arts et spectacles : -169 postes
- les autres services (coiffure...) : -136 postes.

Les activités des administrations, l'éducation et les activités pour la santé humaine connaissent des baisses d'effectifs moindres de l'ordre d'une vingtaine de postes chacune.



L'intérim

L'intérim continue de s'effondrer. Après avoir battu record sur record depuis 2015, l'intérim a connu une première chute brutale au 4^{ème} trimestre 2019 (-1 000 postes). Cette perte s'amplifie au cours du 1^{er} trimestre 2020 avec 1819 postes perdus. Soit une baisse des effectifs



A savoir

Les services marchands comprennent les activités comme le transport, l'hôtellerie-restauration, les services aux entreprises ou aux particuliers dont le prix est fixé par le marché.

Les services dits non marchands ont un prix qui n'est pas ou partiellement fixé par le marché. C'est le cas dans l'enseignement, la santé, l'action sociale etc.

de 37%. Elle est moindre au 2^{ème} trimestre 2020 (-15%) soit 466 postes perdus.

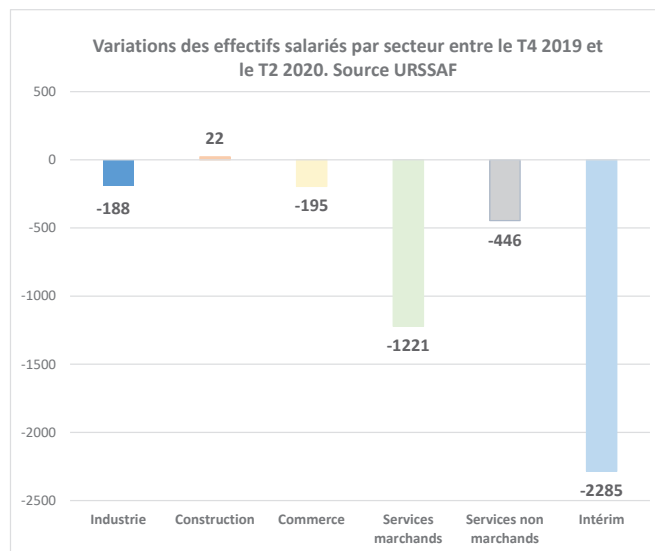
Sur le 1^{er} semestre 2285 postes ont été perdus, soit une baisse de 46% des effectifs, pour une baisse de «seulement» 18,5% au plan national

Depuis le début 2015, on n'avait jamais vu les effectifs intérimaires aussi bas : à peine 2 663 postes!

Tableau de synthèse Evolution en un semestre, par secteur

	Effectifs au 31/06/2020	Evolution par rapport au 31/12/2019	en %
Industrie	14883	-188	-1.2
Construction	6927	+22	+0.3
Commerce	14707	-195	-1.3
Services marchands	26016	-1221	-4.5
Serv non marchands	17179	-446	-2.5
Intérim	6663	-2285	-46
TOTAL	82 377	-4 300	-5

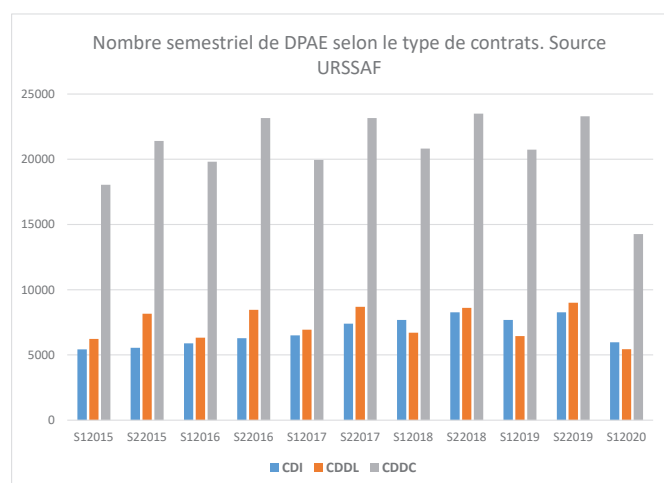
Seul le secteur de la construction a retrouvé son niveau de fin 2019



Les recrutements

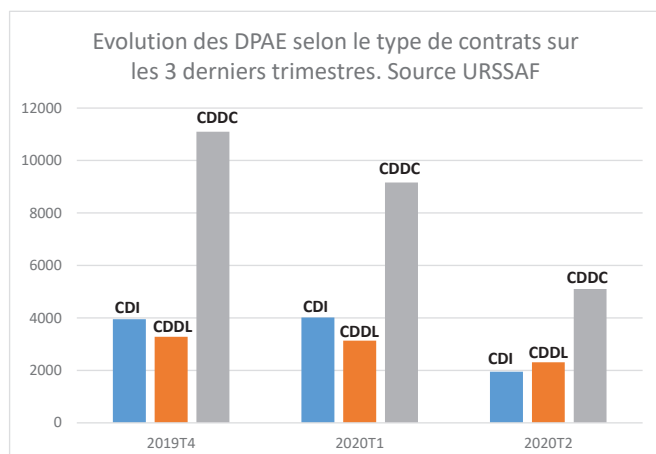
Deux indicateurs permettent de suivre les recrutements effectués au cours d'un trimestre. 1°, le volume d'embauches qui signe la plus ou moins forte activité des entreprises, 2°, le type de contrats signés, qui constitue un indicateur de la qualité des emplois créés.

D'une manière générale, comme mentionné page 4, le volumes d'embauches est faible au premier semestre 2020 où l'on ne compte que 25 680 contrats contre environ 35 000 pour les 1^{er} semestres des années précédentes.



Comparé au 1^{er} semestre 2019, il «manque» à peu près 10 000 contrats. Les CDI et les CDD Longs accusent des baisses de 22 et 15%. Ce sont surtout les CDD courts qui font défaut : la baisse est de 31%.

Avec le confinement, les opportunités de «petits boulots», limités dans le temps et souvent en nombre d'heures travaillées, se sont raréfiées très rapidement. Quoique la population ait été déconfinée à la mi-mai, on ne constate pas de reprise forte des embauches en contrats courts et ce alors que les embauches en CDDL ou CDI sont au plus bas. Les difficultés d'une partie de la population déjà précaire devraient être renforcées.

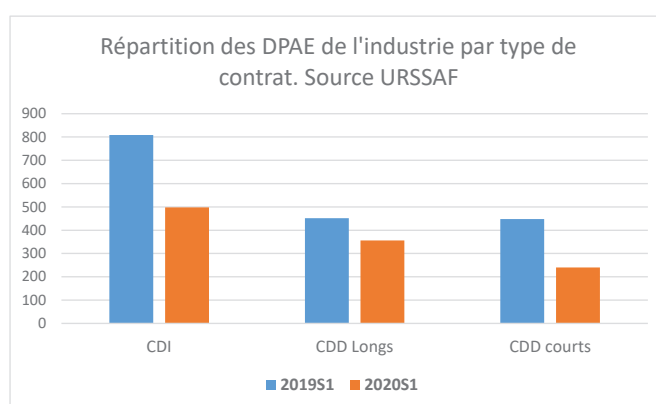


Au 1^{er} semestre 2020, dans la région mulhousienne

A savoir

La Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) est un document que toute entreprise doit envoyer à l'URSSAF avant la prise de poste d'un nouveau salarié, quel que soit le type de contrat signé. Sont distingués les Contrats à Durée Indéterminée, les Contrats à Durée Déterminée longs (de plus d'un mois) et les Contrats à Durée Déterminée courts, de moins d'un mois.

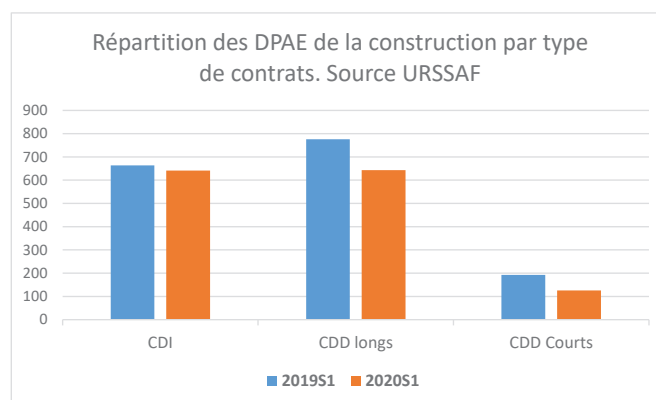
Dans l'industrie



Par rapport au 1^{er} semestre 2019, **le nombre de DPAE est en recul de 36%**, à 1094 DPAE. Les CDDC sont particulièrement concernés avec -46%. Ils ne représentent plus que 22% des embauches tandis que la part des CDDL se renforce à 36%.

Dans la construction

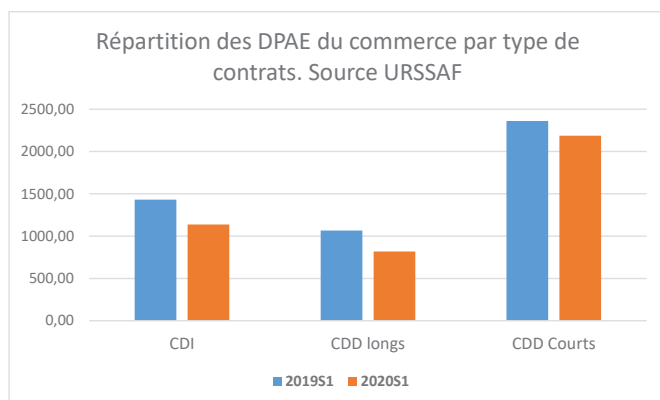
Par rapport au 1^{er} semestre 2019, **le recul des DPAE n'est que de 14%**. Le nombre de CDI se maintient à peu près, les CDDL baissent de 17% et celui des CDDC de 35%. Ils ne représentent plus que 9% des contrats, contre 12% au 1^{er} semestre 2019. La part des CDI et CDDL se maintient autour de 45% chacune.





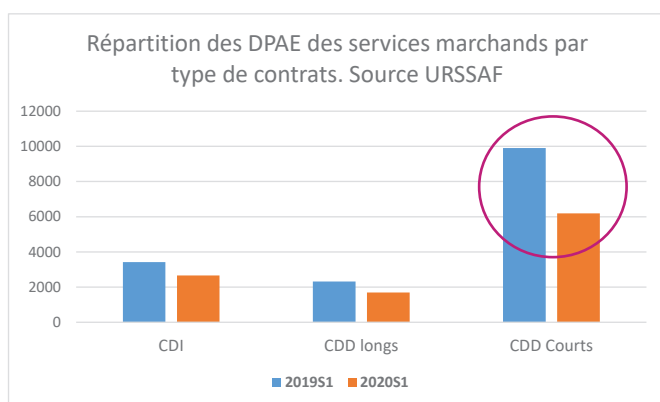
Dans le commerce

Le recul des DPAE dans le commerce n'atteint que 15%, à 4 142 pour le 1^{er} semestre 2020. Contrairement aux deux précédents secteurs, se ne sont pas les CDDC qui reculent le plus (-7%) mais les CDI et CDDL qui sont en baisse respective de 21 et 23%.



Du coup, la part des CDCC se renforce, ils représentent, au 1^{er} semestre 2020, 53% des embauches. Dit autrement plus d'un contrat sur deux dure moins d'un mois. Soit la même proportion qu'en 2015.

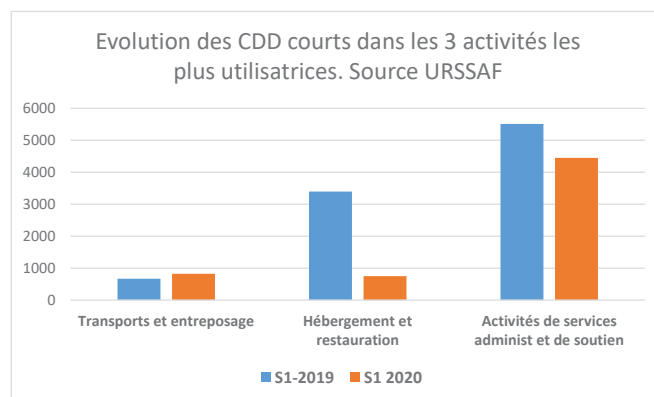
Dans les services marchands



La baisse des DPAE dans les services marchands atteint 33%. Sont particulièrement concernés l'hôtellerie-restauration(-63%), l'édition (-48%), les télécommunications (-60%), les autres activités scientifiques et techniques (-46%).

A l'inverse de l'industrie et de la construction, les CDI et CDD Longs sont peu prisés dans les services. Cela n'empêche pas que leur nombre baisse de 22 et de 27% par rapport au premier semestre 2019.

La baisse du nombre de CDD courts est un peu plus faible : -19%. Sans surprise, cette baisse des CDD courts concerne en premier lieu le secteur de l'hôtellerie-restauration qui a dû stopper net ses activités à mi-mars. Tous les contrats «extras» n'ont alors pas été renouvelés. Il y a à peu près 2600 DPAE de moins qu'au 1^{er} semestre 2019.

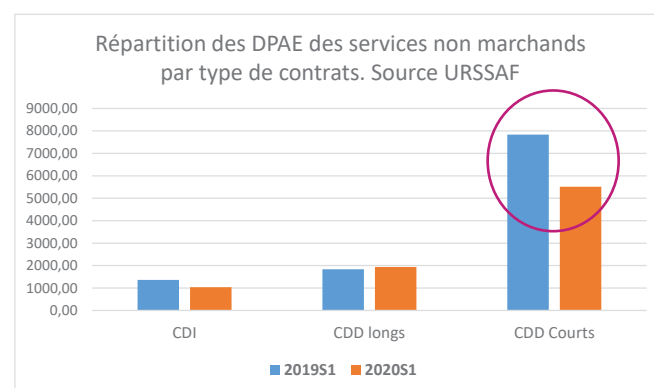


Le transport-entreposage affiche au contraire une hausse des embauches en CDD courts. Cela signifie sans doute une relance attendiste de l'activité, le nombre de CDD longs étant quant à lui en recul.

Dans les activités de soutien aux entreprises, toutes les catégories de contrats sont orientées à la baisse, celle des CDD courts atteint 19% par rapport à 2019.

Cet ensemble d'activités est en situation «intermédiaire» avec **une baisse de 23% de ses embauches.**

Dans les services non marchands



Les CDI y sont fort peu prisés en règle générale et leur nombre baisse encore de 24,3% comparativement au 1^{er} semestre 2019. 12% seulement des contrats sont en CDI dans ces activités.

Très gros employeur de CDD courts, ce secteur a vu son volume de CDD courts baisser de 29,6% par rapport au 1^{er} semestre 2019.

Bizarrement, au contraire, le volume de CDDL est en hausse de 5,7%

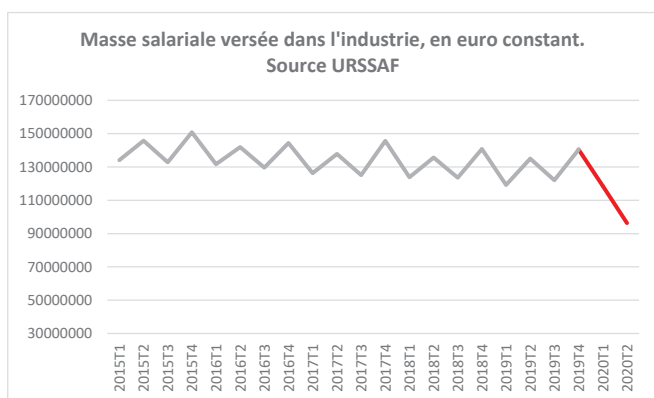


La masse salariale versée par les établissements privés

La masse salariale versée par les entreprises privées de m2A s'est élevée en 2019 à 2,5 milliards d'euros. Une partie importante de ces revenus irrigue l'économie locale sous forme de dépenses. Toute baisse de revenus a donc des répercussions sur l'économie locale.

La répartition sectorielle de cette masse salariale montre que deux secteurs jouent un rôle fondamental : les services marchands (transports, hôtellerie-restauration, services aux entreprises...) et l'industrie. A eux deux, ils représentent plus de la moitié du total. Les effectifs des services marchands étant fort impactés par la crise, il est logique qu'on y trouve une forte baisse de la masse salariale versée.

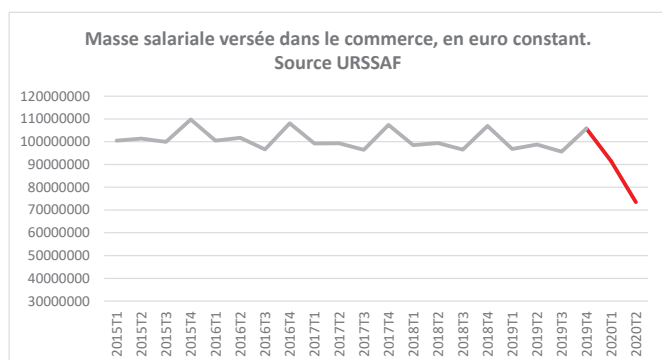
La masse salariale industrielle orientée à la baisse



La masse salariale versée dans l'industrie a baissé de 13% par rapport au 1^{er} semestre 2019. Pas d'embellie en vue, après avoir baissé de 13% au 1^{er} trimestre 2020, elle a perdu 18% au 2nd trimestre 2020.

La masse salariale du commerce orientée à la baisse

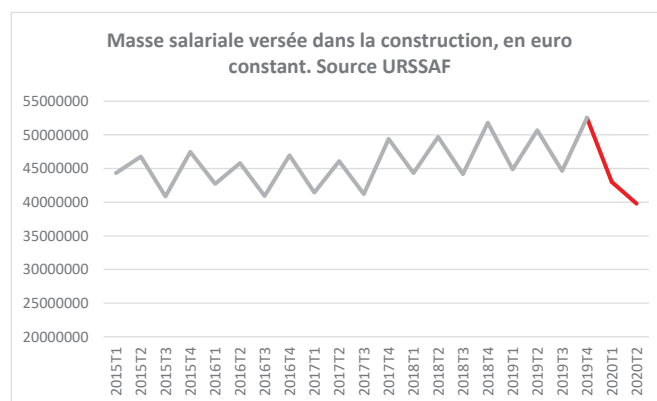
Dans le commerce, la masse salariale a baissé de 13% également par rapport au 1^{er} semestre 2019, avec une perte de 12% au 1^{er} trimestre puis une perte de 19% au 2nd semestre, malgré la réouverture des commerces.



Les masses salariales trimestrielles ont été déflatées à l'aide de l'indice des coûts du travail, salaires seuls, publié par l'INSEE. Ce calcul permet de neutraliser l'augmentation des salaires. Les tendances qui apparaissent sont donc assez représentatives des évolutions des effectifs.

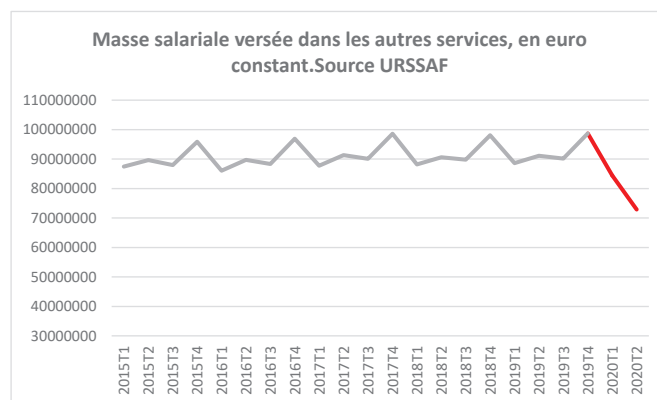
Légère reprise de la masse salariale de la construction

La perte, au 1^{er} semestre 2020 par rapport au 1^{er} semestre 2019, s'élève à 12%. Une inflexion est toutefois notable : après avoir baissé de 12% au 1^{er} trimestre 2020, la baisse n'est plus que de 7% au 2nd trimestre. Ce qui s'explique par une petite reprise des embauches.



Les «autres services» en légère baisse

Dans les services dits non marchands (des services notamment publics et des services à la personne) la baisse de la masse salariale n'atteint que 8% par rapport au 1^{er} semestre 2019. Avec un petit mieux au 2nd trimestre 2020.

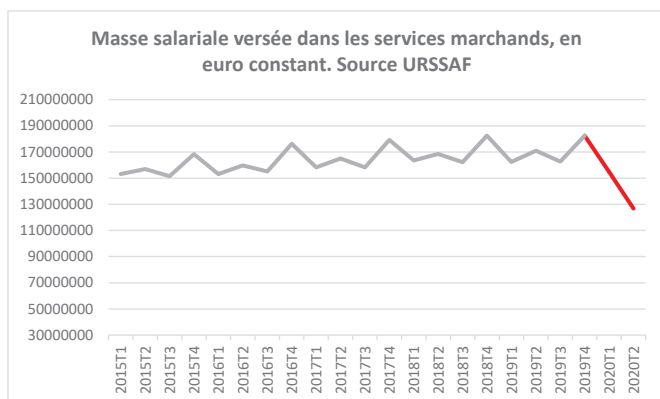




La masse salariale des services marchands orientée à la baisse

La masse salariale était croissante depuis 2015 car ces activités croissaient en effectifs salariés.

Avec la mise à l'arrêt des activités, la masse salariale versée au cours du 1^{er} semestre 2020 a baissé de 12% par rapport

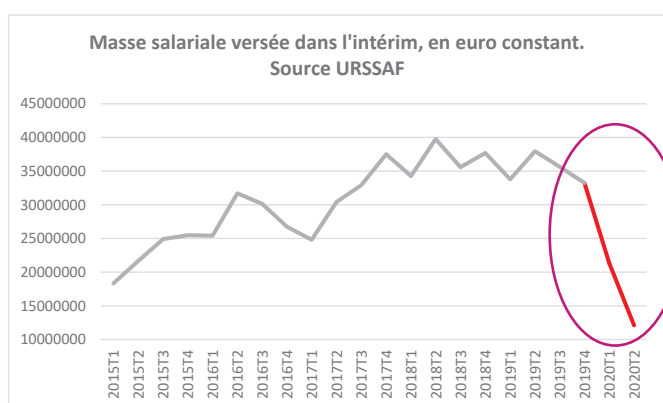


au 1^{er} semestre 2019. Il n'y a pas de signe de reprise, après avoir baissé de 13% au 1^{er} trimestre, elle perd encore 14% au 2nd trimestre.

Un effondrement confirmé dans l'intérim

C'est dans l'intérim que les effets se font le plus sentir en termes de masse salariale. La perte de 2 300 postes se traduit par une baisse drastique (-52% par rapport au 1^{er} semestre 2019) de la masse salariale, comme illustrée par les deux graphiques suivants.

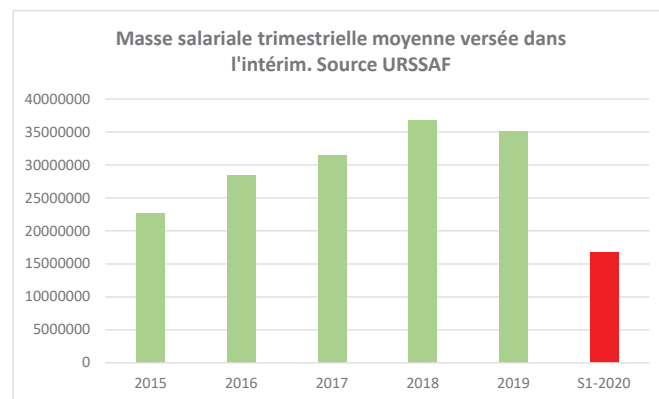
Le premier montre bien comment la masse salariale a suivi la baisse des effectifs, à partir de la fin 2019.



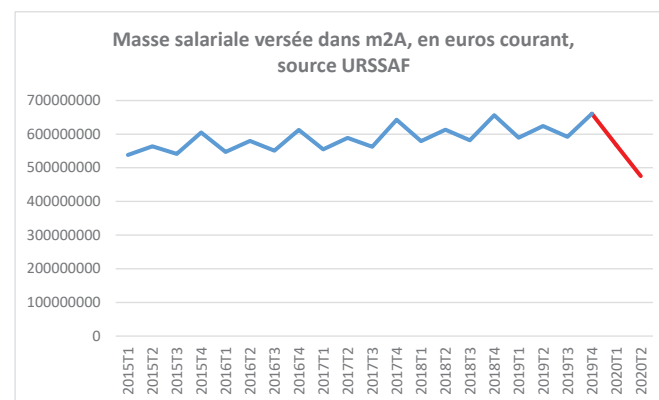
La baisse s'amplifie au 1^{er} trimestre 2020 en recul de 34% par rapport à la fin 2019 et s'aggrave ensuite avec une baisse de 44% au 2nd trimestre 2020.

Le second compare les masses salariales trimestrielles moyennes des années antérieures (en euro constant) avec la masse salariale versée au cours des deux premiers trimestres 2020. Un fort «déficit» en résulte.

La masse salariale de l'intérim représentait 6% de la masse salariale totale en 2019, elle n'en représente plus que 3%



Au final, toutes activités confondues, on retiendra une forte baisse de la masse salariale versée au début de l'année 2020, malgré les mesures de soutien.



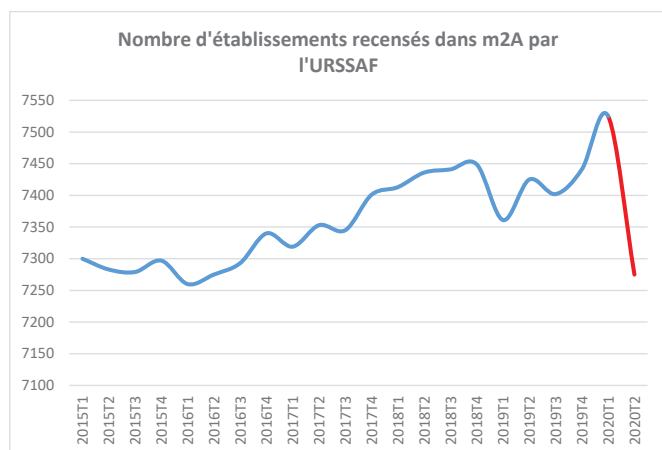
Et sans inflexion majeure entre le 1^{er} et le 2nd trimestre 2020, c'est à dire **sans signe notable de reprise.**

Evolution du nombre d'établissements

Au 1^{er} trimestre 2020, le nombre d'établissements cotisant à l'URSSAF était en hausse, les procédures de liquidation étant stoppées. Changement de décors au deuxième trimestre avec une forte baisse constatée des établissements cotisant. Il pourrait s'agir soit d'entreprises qui déclarent ne plus avoir de salariés, soit d'un signe d'une recrudescence des défaillances d'entreprises. Comme tous les analystes s'y attendent, cet indicateur pourrait s'aggraver dans les trimestres qui viennent.

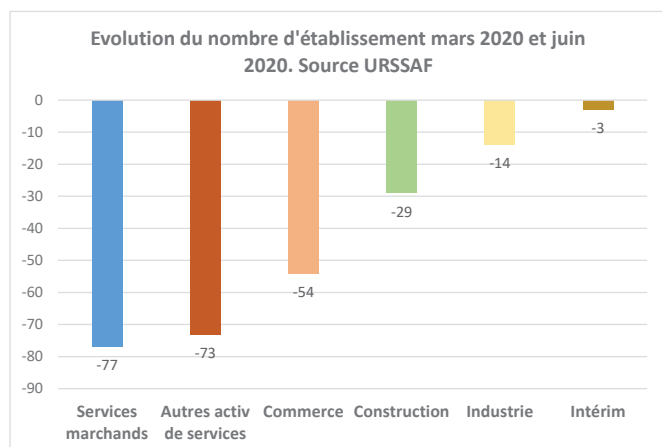
Un nombre d'établissements en baisse

Les variations du nombre d'établissements cotisant à l'URSSAF sont généralement très limités, à une vingtaine par trimestre. A une exception notable. Au 1^{er} trimestre 2019, le nombre d'entreprises chute, mais la correction est immédiate et le nombre d'entreprises repart en hausse au 2^{ème} trimestre.



Au 2^{ème} trimestre 2020, la baisse du nombre d'entreprises est d'une ampleur jamais vue, avec **250 entreprises de moins par rapport au 1^{er} trimestre**.

Des évolutions différentes selon les secteurs



Cette baisse du nombre d'établissements concerne essentiellement :

- les services marchands avec -26 établissements dans l'hôtellerie-restauration et -30 dans les activités scientifiques et techniques notamment ;
- les autres activités de services avec notamment 15 établissements de moins dans les activités récréatives et 28 de moins dans les services à la personne.
- Le commerce perd quant à lui 54 établissements

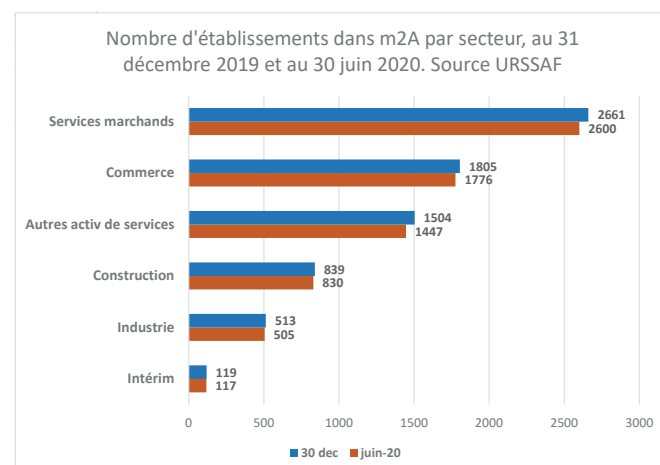
Et il ne s'agit là que des établissements ayant un compte URSSAF. Ce décompte n'intègre pas les indépendants et les petites entreprises, n'ayant pas de salariés.

Répartition sectorielle des établissements à la fin juin 2020

La comparaison entre le nombre d'établissements fin 2019 et fin juin 2020 montre qu'il est en recul dans l'ensemble des grands secteurs.

Une analyse plus détaillée fait ressortir qu'il n'y a que deux catégories d'activités où le nombre d'établissements est stable voire croissant : l'industrie automobile et l'industrie extractive.

Fin juin 2020, m2A compte au total 7 275 établissements URSSAF, ce qui correspond à peu près au niveau de l'année 2016. Si la tendance se poursuit, alors la crise aura, pour cet indicateur également, effacé les progrès réalisés depuis la reprise de 2015.





Quelles capacités de rebond ?

Perte ou gain d'effectifs salariés, à la fin du 1^{er} trimestre 2020 par rapport à décembre 2019 et à la fin du 2^{ème} trimestre 2020 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

Activités détaillées	var T1 2020	var T2 2020
BZ Industries extractives	-2	-2
CA Industries agro-alimentaires	-5	-79
CB Habillement, textile et cuir	0	-2
CC Bois et papier	11	-5
CE Industrie chimique	-8	4
CF Industrie pharmaceutique	0	0
CG Industrie des plastiques et autres produits non minéraux	-5	7
CH Métallurgie et fabrication de produits métalliques	-14	-17
CI Fab produits informatiques, électroniques et optiques	-9	-2
CJ Fabrication d'équipements électriques	-2	-1
CK Fabrication de machines et équipements n.c.a.	-9	-5
CL Fabrication de matériels de transport	99	-102
CM Industrie du meuble et diverses ; répa et instal de machines	0	-3
DZ Prod et distri d'électricité, de gaz, vapeur et air conditionné	-14	-5
EZ Prod et distri d'eau, assainist, déchets et dépollution	-6	-12
Total industries	36	-224
FZ Construction	-38	60
GZ Commerce, rép autos et moto	-215	20
HZ Transports et entreposage	-369	50
IZ Hébergement et restauration	-129	-143
JA Edition et audiovisuel	3	-5
JB Télécommunications	-14	-14
JC Activités informatiques	15	-13
KZ Activités financières et d'assurance	-14	-25
LZ Activités immobilières	-18	-11
MA Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	-92	-80
MB Recherche et développement	-6	3
MC autres activités scientifiques et techniques	-14	-6
NZ Activités de services administratifs et de soutien	-144	-195
Total services marchands	-782	-439
NZ Intérim	-1819	-466
OZ Administration publique	15	-29
PZ Education	25	-59
QA Activités pour la santé humaine	42	-59
QB Action sociale et hébergement médico-social	-23	-53
RZ Arts, spectacles et activités récréatives	-156	-13
SZ autres activités de services	-51	-85
Total services non marchands	-148	-298

On ne voit de rebond que dans la **construction** où les postes gagnés au 2nd trimestre 2020 sont supérieurs aux postes perdus au 1^{er} trimestre.

Dans le **commerce**, seuls 20 postes sont gagnés au 2nd trimestre 2020, pour 215 perdus au premier.

Dans le **transport/entreposage**, les 50 postes créés au 2nd trimestre sont loin de compenser les 369 postes perdus au 1^{er} trimestre 2020.



CONCLUSION

Fin juin 2020, tous les indicateurs sont au rouge.

Les mesures de soutien à l'activité partielle n'ont pas évité les **fins de contrats à durée déterminée ou de missions d'intérim**. Ce qui explique en partie le fait que l'emploi salarié baisse fortement dans l'agglomération mulhousienne. La masse salariale versée suit logiquement, de même que les offres d'emploi qui restent à un niveau très bas malgré le déconfinement. Les entreprises ne résistent pas toutes à la crise... Le déconfinement n'a pas signifié la sortie de crise grâce à un rebond immédiat. Il n'y aura pas de reprise rapide, en «V», avec retour rapide à l'état initial.

La question la plus prégnante est de savoir combien de temps cette crise va perdurer. Les analyses de l'INSEE ne laissent rien présager de bon : après une reprise de l'activité cet été, l'économie devrait «patiner» sur les trois derniers mois de l'année. Selon les prévisionnistes, **le PIB devrait reculer de 9 ou 10% cette année**. L'institut statistique prévoit également une forte hausse du chômage dans les prochains mois car les entreprises seront conduites à se séparer d'une partie de leurs salariés faute d'activité suffisante. Sans parler bien sûr de celles qui auront d'ici peu disparu...

La reprise de la contagion dans certaines régions, l'atonie de la consommation des ménages qui préfèrent -quand ils le peuvent- épargner fait peser une énorme incertitude sur les mois à venir. **La baisse de pouvoir d'achat** d'une partie de la population concourt également à ce que la consommation soit faible.

Ces circonstances n'incitent pas les entreprises à embaucher ou investir, ce qui pourrait à terme entamer leur compétitivité...

Il a fallu 6 ans pour effacer à peu près les effets de la crise financière de 2008, espérons que l'effacement de celle-ci se comptera plutôt en mois...

A lire sur www.aurm.org

Bilan de l'année 2017, juin 2018

Un bon cru pour le 1^{er} semestre 2018, décembre 2018

Bon bilan pour l'année 2018, mars 2019

Un premier semestre en demi-teinte, octobre 2019

Les évolutions de l'emploi salarié, bilan de l'année 2019, mai 2020

Document réalisé par

L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org

33 avenue de Colmar - 68200 MULHOUSE
Tél. : 03 69 77 60 70 - Fax : 03 69 77 60 71

Rédaction : Didier Taverne,
didier.taverne@aurm.org
Octobre 2020

*Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et la référence exacte.*